

Le déploiement de la Fibre SFR à Pénestin

En juin 2018, SFR et Orange ont signé un accord pour étendre leurs déploiements Fibre FTTH (Fiber To The Home ou Fibre jusqu'à l'abonné) en dehors des Zones Très Denses (ZTD). Cet accord concerne une partie de la Zone Moyennement Dense (AMII) qui n'était pas couverte dans le cadre de l'accord signé par SFR et Orange en 2011. Et c'est bien dans ce cadre que l'opérateur SFR remplace Orange pour continuer le déploiement de la Fibre sur la commune de Pénestin.

Les travaux et les infrastructures déjà réalisés par l'ancien opérateur seront bien entendu exploités par SFR. Des travaux supplémentaires sont toutefois nécessaires pour continuer le déploiement de la Fibre dans la commune.

Le raccordement est réalisé à partir du nœud de raccordement optique (NRO) situé sur la commune de Camoël. Les 11 premiers points de mutualisation (PM) ou armoires de rue sont installés et permettent d'ores et déjà l'éligibilité de plus de 2 600 foyers. Les habitants et professionnels pénestinois profitent ainsi d'un débit moyen 40 fois supérieur à celui de l'ADSL.

SFR poursuit les travaux de déploiement, quartier après quartier, pour permettre le raccordement progressif de l'ensemble des 3 600 foyers pénestinois d'ici fin 2022.

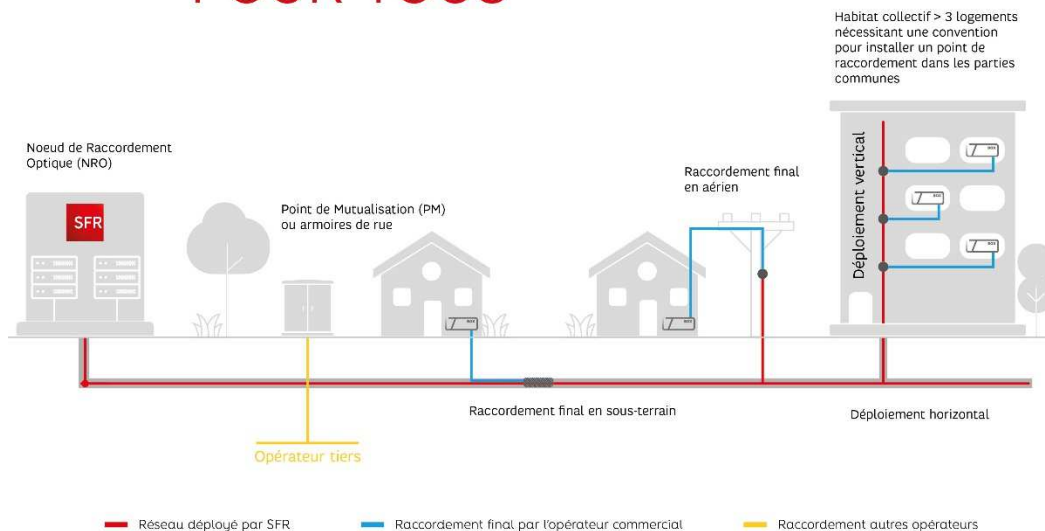
Le déploiement de la Fibre répond à l'objectif partagé de SFR et de la Mairie de Pénestin d'offrir, au cours des prochaines années, un accès au Très Haut Débit aux particuliers et aux entreprises leur permettant de bénéficier de services numériques complets et innovants.

Réunion publique pour les habitants en janvier prochain

Une réunion d'information ouverte au public aura lieu en janvier prochain. L'objectif de cette réunion est de présenter aux Pénestinois, le plan de déploiement de la fibre dans la commune, d'expliquer comment s'y connecter et de présenter les différents usages et services innovants apportés par la fibre.

LA FIBRE POUR TOUS

SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE



Comment vérifier l'éligibilité d'un foyer et souscrire à l'offre SFR ?

Il sera possible de vérifier l'éligibilité du foyer et de souscrire à l'offre Très Haut Débit de 3 façons :

- En saisissant son adresse ou numéro de téléphone sur le site : <http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/#>
- Par téléphone, en appelant le **1099**.
- En se rendant dans une boutique SFR (Liste des boutiques sur <http://boutique.sfr.fr>).

Après avoir souscrit à l'offre Fibre SFR, une équipe de technicien se rendra au domicile des usagers.

Comment équiper son logement ?

▪ **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial. Pour tous renseignements sur la mise en place d'une convention d'opérateurs d'immeubles, il faut adresser une demande par mail à l'adresse : ERT-QUEST-CONVENTIONNEMENT@ert-technologies.fr.

▪ **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Quelles sont les performances de la fibre ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec la fibre, vous pouvez :

- ▶ **Télécharger** un film (700 Mo) en 7 secondes (contre 5 minutes en Adsl) ou une série de 10 épisodes (5000 Mo) en 50 secondes (contre 45 minutes en Adsl)
- ▶ **Jouer en réseau** et prenez vos adversaires de vitesse
- ▶ **Mettre en ligne** une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en Adsl)
- ▶ **Transformer votre TV** en écran de cinéma

Visuels et photos sur la fibre

Il est possible de télécharger gratuitement des **visuels et photos** (fibre, travaux) dans la médiathèque SFR, libre de droit : <http://alticefrance.com/m%C3%A9diath%C3%A8que>

Une **carte de couverture fibre** est également disponible sur le site de l'Arcep : <https://cartefibre.arcep.fr/>